

Le 4 mai 1990 - Après trois jours de pourparlers historiques, le gouvernement sud-africain et l'ANC signent le document de Groote Schuur, qui établit un groupe de travail chargé d'étudier la question des prisonniers politiques et des exilés, et par lequel les deux parties s'engagent à entreprendre un "processus pacifique de négociations".

Le 16 mai 1990 - Nelson Mandela s'entretient avec le Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe, que préside le ministre canadien, M. Joe Clark. Les membres du Comité rendent public l'Engagement d'Abuja, qui confirme leur volonté d'obtenir l'abolition pacifique de l'apartheid.

Le 8 juin 1990 - Sauf dans la province du Natal, le président de Klerk lève l'état d'urgence imposé depuis quatre ans.